

Communiqué de presse
31 janvier 2022

Carte Blanche Partenaires et Swiss Life obtiennent la certification ROC pour le déploiement du tiers payant hospitalier

À la suite des travaux menés conjointement avec SwissLife, Carte Blanche Partenaires devient le premier réseau de soins à obtenir la certification ROC "Remboursement des Organismes Conventionnés" dans le cadre du déploiement du tiers payant à l'hôpital. Une nouvelle étape pour l'un des tout premiers réseaux de soins et services santé en France et un premier pas vers la généralisation du Tiers Payant pour les assurés Swiss Life à l'issue d'un séjour hospitalier.

Proposé par les fédérations d'organismes complémentaires santé, le dispositif ROC "Remboursement des Organismes Conventionnés" offre aux établissements de santé une manière simple d'appliquer le tiers payant sur la part complémentaire dans les établissements hospitaliers, grâce à la dématérialisation des flux d'informations entre ces derniers et les organismes complémentaires santé.

Le dispositif ROC marque un tournant majeur pour la protection sociale complémentaire. Grâce à ce nouveau service, Carte Blanche Partenaires garantie ainsi aux centres hospitaliers une amélioration de l'efficacité globale du tiers payant complémentaire. Les assurés pourront dorénavant bénéficier du tiers payant généralisé et des services offerts par leur complémentaire santé à l'issue d'un séjour hospitalier.

« Avec cette certification ROC, Carte Blanche Partenaires est fier de pouvoir proposer à ses clients un outil technologique de facilitation et d'automatisation des flux de demandes de prises en charge permettant de fluidifier les relations entre les établissements et les gestionnaires d'assurance santé. Avec la connaissance précoce de l'hospitalisation et de l'évolution du séjour jusqu'à la sortie, le déploiement national avec les établissements publics et privés, nous permettra de mieux accompagner les patients avec nos services de Télésanté notamment en pré et post hospitalisation » indique Jean-François Tripodi, Directeur général de Carte Blanche Partenaires.

Cette étape majeure induit par ailleurs que Carte Blanche Partenaires est à même de fournir dès à présent et selon les besoins des établissements hospitaliers, un nouveau schéma de fonctionnement dans le cadre du tiers payant hospitalier.

À propos de Carte Blanche Partenaires

Expert en services santé innovants pour ses clients organismes complémentaires santé, Carte Blanche Partenaires est un pivot de la relation entre complémentaires santé, assurés et professionnels de santé avec pour objectif de faciliter l'accès à la prévention et aux soins pour les bénéficiaires tout en gérant la maîtrise des dépenses de santé. Carte Blanche Partenaires intervient dans le domaine des réseaux de professionnels de santé et de l'accompagnement santé avec un réseau de plus de 280 000 partenaires. www.carteblanchepartenaires.fr